

Maison de l'habitat

Melun Val de Seine

**Accès à
la propriété**



**Une question ? Un projet ?
Rdv sur MelunValdeSeine.fr**

ActionLogement
RECONNU D'UTILITE SOCIALE

adil
service d'information
et d'accompagnement
à la Seine-et-Marne

CLLAI
Sud 77

me
Mission Emploi insertion
depuis le 10/01/2015

Plan
National
Régional
de l'Énergie

France
Rénov'
le service public pour l'énergie
et le climat

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MELUN
VAL DE SEINE**

La Maison de l'habitat Melun Val de Seine

**Vous habitez ou souhaitez habiter une des
20 communes de l'agglomération, et vous êtes
à la recherche d'informations et de conseils
sur l'accèsion à la propriété de votre logement**

**Un service
ouvert
à tous**



Un guichet unique, des conseils gratuits et indépendants

La Maison de l'habitat constitue un réseau qui regroupe et accueille les conseillers de l'ADIL, de l'Espace Conseil France Rénov', du CLLAJ et d'Action Logement. Ils sont là pour vous répondre, conseiller et orienter sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat social et privé. Ils vous apportent des conseils gratuits, indépendants et neutres pour vous aider à réaliser vos projets, vous renseigner sur l'ensemble des aides disponibles, et vous orienter vers les bons interlocuteurs.



Un service public officiel

Vous pouvez faire confiance à la Maison de l'habitat, un service public créé et géré par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Elle ne commercialise aucun service ni travaux, et est indépendante des entreprises.

Par quelles démarches
dois-je commencer,
si je souhaite accéder
à la propriété ?

J'ai un projet
d'accession sociale
à la propriété, comment
dois-je me préparer ?

Quelles sont les aides
financières disponibles
pour l'achat d'un logement ?

Je recherche un bien immobilier
à acheter, vers qui me diriger ?

Je recherche un bien à
acheter en copropriété,
quels sont les documents
obligatoires et comment les
lire ?

La Maison de l'habitat répond à vos questions



Je souhaite accéder à la propriété et j'ai besoin :



D'être informé et accompagné sur mon projet

- Connaître ma capacité d'emprunt
- Estimer mon budget
- Construire mon plan de financement
- Être accompagné juridiquement sur tous les aspects de mon projet (conseils sur les contrats, les assurances, le droit patrimonial...)



D'avoir des conseils sur les financements et les montages financiers

- Prêts à taux zéro (PTZ)
- Prêts réglementés
- Prêts accession



D'être renseigné sur les différentes modalités d'accession à la propriété

- Achat sur plan (VEFA)
- Achat d'un logement ancien
- Achat d'un logement en copropriété
- Accession progressive (location-accession)
- Acquisition d'un logement auprès d'un bailleur social



Si vous êtes salarié du secteur privé ou agricole, vous pouvez être éligible à des financements complémentaires.

La Maison de l'habitat Melun Val de Seine à votre écoute

Nous
sommes
à votre
disposition !



Permanences physiques
ou téléphoniques sur
rendez-vous avec l'un
de nos conseillers.



Renseignements et prise de rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 12h
au 01 64 79 25 53

Pour tout autre renseignement :
maison-habitat@camvs.com

Un service pour
les habitants
du territoire
Melun Val de Seine



Besoin d'informations sur un sujet ?

Consultez nos dépliants thématiques sur le site melunvaldeSeine.fr



Rénovation
de mon habitat



Tout sur
la location



Accès à
la propriété



Fonctionnement
des copropriétés



Logement
des jeunes

Retrouvez
le calendrier
des animations sur
melunvaldeSeine.fr

